



Société anonyme au capital  
social de 499.444,50 euros

Siège social : 2 bis avenue  
de Taillebourg, 75011  
388 380 073 RCS Paris

(la « Société »)

---

## AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES DU 22 SEPTEMBRE 2025

---

### Ordre du jour

- *Présentation pour avis* du montant des contributions financières au titre de 2026
- *Présentation pour information* du projet d'information précisant les modalités de tri ou d'apport du déchet relatif aux capsules de café et aux sachets de thé
- *Présentation pour information* d'un point d'étape de l'opérationnalité de la nouvelle filière de recyclage des emballages ménagers en PS

## I. **Registre de présence**

Le 22 septembre 2025 à 10h00,

Les membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « Comité ») de la Société se sont réunis par vidéo conférence *via* l'application Teams, sur convocation de la Directrice des Affaires Publiques de la Société, en date du 8 septembre 2025, adressée par voie électronique.

**Assistant à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière papiers graphiques de Citeo :**

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Giulia BASCLET, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- Mme Virginie d'ENFERT, titulaire, représentante de la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER) ;
- M. Jan LE MOUX, suppléant, représentant de l'Union Françaises des Industries des Cartons, Papiers et Cellulose (COPACEL).

Au titre du collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- M. Hervé SIRENA, titulaire, représentant de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;
- M. Jacques BORDAT, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- M. Jan LE MOUX, suppléant, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- M. Stéphane PANOU, titulaire, représentant de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- Mme Claire SACKSICK, suppléante, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- Mme Lucia PEREIRA, suppléante, représentante de Réseau Vrac et Réemploi (RVR).

Au titre du collège des collectivités territoriales :

- Mme Sylviane OBERLE, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand BOHAIN, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage (CNR) ;
- M. Jean-Michel BUF, titulaire, représentant de Régions de Frances (RDF).

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- Mme Marine BONAVITA, suppléante, représentante de Zero Waste France (ZWF).
- Mme Selma AMIMI, titulaire, représentante de Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV).

**Est absent :**

Au titre du collège des producteurs :

- Mme Cristina DURLESTEANU, titulaire, représentante de l'Association Nationale des Industries (ANIA).

Au titre du collège des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs :

- La représentante de France Nature Environnement (FNE).

**Assistant également à la réunion, en tout ou partie :**

- Estelle MARTIN, Responsable Modélisation Tarif, Citeo ;
- Laure CASTAGNINO, Responsable conseil marketing responsable, Citeo ;
- Anne-Catherine RATINAUD, Directrice Projets, Citeo ;
- Clémence DEFOULAY, Responsable affaires réglementaires et concertation, Citeo ;
- Dominique ARNAUDON, Chargée d'affaires réglementaires et concertation, Citeo.

Virginie d'Enfert préside la réunion en sa qualité de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (**la « Présidente »**).

Clémence DEFOULAY est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (**la « Secrétaire de séance »**).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur le projet soumis à leurs avis.

## II. Saisine pour avis

### Présentation pour avis du montant des contributions financières au titre de 2026

#### Résultat du vote Comité Parties Prenantes Citeo :

##### Collège des producteurs :

- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable**
- Fédération Hygiène et Entretien Responsable : **Avis favorable**
- Union Françaises des Industries des Cartons : **Avis favorable**

##### Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Abstention**
- Confédération des métiers de l'environnement : **Avis favorable**
- Réseau vrac et réemploi : **Avis favorable**

##### Collège des collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable**
- Régions de France : **Avis favorable**

##### Collège des associations de protection de l'environnement et de défense du consommateur :

- Zero Waste France : **Abstention**
- Consommation Logement Cadre de Vie : **Avis favorable**

**Avec dix (10) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et deux (2) abstentions, le Comité approuve la proposition de montant des contributions financières au titre de 2026.**

\*\*\*\*

**Présidente du Comité des Parties Prenantes**  
**Citeo**

*Virginie D'ENFERT*  
Fédération Hygiène et Entretien Responsable

**Scrutatrice - Comité des Parties Prenantes**  
**Citeo**

*Selma AMIMI*  
Consommation, Logement, Cadre de Vie.

*Virginie d'Enfert*

*Selma Amimi*